

# Tranches de vie

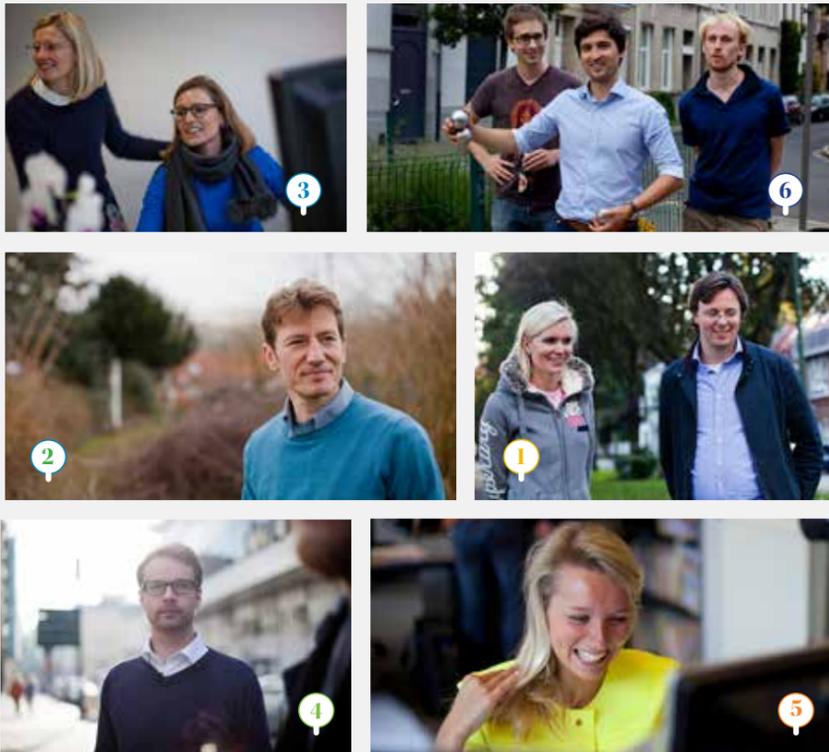
Le notariat d'aujourd'hui en 6 récits

29 avril 2015



1000 Bruxelles

Rapport annuel  
2014



## Le notariat d'aujourd'hui en 6 récits.

Vous hésitez peut-être un peu, et pourtant c'est bien le nouveau rapport annuel du notariat que vous tenez entre vos mains. Fini le rapport classique et place à **un véritable journal où les jeunes notaires et les notaires en devenir tiennent le haut du pavé !**

**Quel plaisir de voir la nouvelle génération à l'œuvre.** Enthousiaste, déterminée et sûre de ce qu'elle veut. Son moteur ultime : sa passion pour les petits et grands projets des clients. Elle est l'incarnation du notariat d'aujourd'hui.

Tout comme ce rapport annuel, le notariat a subi une profonde mutation. La réforme de la profession en 2000 n'en était pas le point

d'orgue, loin de là. **Depuis lors, le métier n'a cessé de se moderniser dans tous les domaines. Le notaire actuel n'est plus seulement un juriste compétent et polyvalent, mais aussi le manager d'une PME avec tout ce que cela implique (gestion du personnel, souci intégral de la qualité, ICT, ...).**

La société, la législation, notre profession, ... tout devient de plus en plus complexe et le besoin de conseils à échelle humaine se fait de plus en plus grand. C'est précisément l'objectif des notaires et de leurs collaborateurs : **assister et conseiller, en toute confiance.**

1

Stéphanie  
33 ans  
candidate-  
notaire

2

Benoît  
43 ans  
candidat-  
notaire

3

Saskia &  
Priscilla  
36 & 34 ans  
notaires depuis  
2014 - 13

4

Alain  
31 ans  
notaire depuis  
2014

5

Fanny  
26 ans  
juriste  
notariale

6

Carol  
30 ans  
notaire depuis  
2014

### p2 - Le notariat d'aujourd'hui

Où en est notre métier actuellement ?

### p8 - Le parcours

L'importance du stage.  
Comment devenir notaire ?

### p14 - Les points d'attention

Quels étaient les principaux projets de l'année écoulée ?

### p22 - Les chiffres

Nombre d'actes, évolution du nombre de notaires, nombre de collaborateurs, ...

+3%  
d'actes en 2014



## Le notariat d'aujourd'hui

« Le notariat doit jouer un rôle de pionnier dans la poursuite de l'informatisation du paysage judiciaire. En partageant leurs connaissances sur la façon dont bon nombre de notaires ont accueilli les moyens de communication électroniques et se sont mis plus efficacement au travail, ils sont les pionniers du changement culturel qui arrive au sein de l'ensemble de la justice. »

Ce sont les mots du ministre de la Justice, Koen Geens, dans un entretien au Notarius, le magazine du notariat. Nous n'aurions pas dit mieux !

*eNotariat*  
*eRegistration*  
*eDossier*

Un magnifique exemple de digitalisation du notariat est le projet « **eRegistration** ». Tous les actes sont désormais envoyés par voie électronique au bureau des hypothèques et de l'enregistrement. Une énorme simplification et modernisation pour tout le monde et un premier pas vers le dénommé « **eDossier** ».

On le constate également dans nos contacts avec les clients. Ils nous voient comme une profession dynamique ayant à cœur leurs préoccupations et leurs souhaits. Dans notre dernière étude d'image auprès de 2.000 Belges, 58% des répondants déclaraient que le notariat avait travaillé à sa modernisation. Pas mal, mais certains clichés sur le métier continuent d'avoir la dent dure.

### Ennuyeux ? Aucun risque !

Les notaires jouent un rôle primordial dans la justice préventive en veillant à ce que les individus signent des actes qui permettront d'éviter d'éventuelles discussions ultérieures. Cet aspect est sans doute moins notoire que des procès spectaculaires. Mais le travail dans une étude notariale en est-il ennuyeux pour autant ? **Aucun risque ! Pour les notaires comme leurs collaborateurs, il est passionnant de pouvoir accompagner jour après jour des personnes dans leurs petits et grands projets à des moments clés de leur vie, agréables ou difficiles.** La discrétion inhérente à la profession leur permet de venir en toute confiance.

### Rapprocher la justice des citoyens est une évidence depuis des années pour le notariat.

Les notaires sont accessibles. Ils sont chaque jour sur le terrain pour aider, conseiller et répondre aux questions de leurs clients. Pour ce faire, ils s'appuient sur une équipe solide de collaborateurs juridiques et non-juridiques qui se perfectionnent en permanence dans l'ensemble des matières. Les innovations existantes et à venir du notariat ont un seul objectif : assister au mieux les clients. Car c'est bien autour de cela que tout se concentre.

### Un large champ d'action...

**Le notaire est à votre disposition si vous souhaitez acter une situation existante ou pour un conseil impartial sur vos projets futurs.** Dans les moments pénibles, vous pouvez avoir besoin d'un médiateur. Pour cela aussi, le notaire est là.

Le travail en étude est avant tout synonyme de **travail à dimension humaine**. Les notaires et leurs collaborateurs savent mieux que quiconque comment traduire les projets personnels de leurs clients en texte juridique cohérent. La sécurité juridique d'un acte notarié et les conseils dont il s'accompagne inmanquablement permettent aux individus de conclure des engagements en toute confiance.

Le champ d'action notarial est large et complexe : **cohabitation, mariage, séparations, location, achat, sociétés, successions, donations, médiation**. La législation est en perpétuelle évolution. C'est pourquoi un notaire ne travaille jamais seul. Le talent, la connaissance, l'expérience et la passion de ses collaborateurs sont intrinsèquement liés. Le notaire peut ainsi dégager du temps pour l'essentiel : **trouver une réponse de choix aux questions et besoins de ses clients.**

### ... et des conseils sur mesure

Chaque dossier est différent. Chaque client est unique. Comment définir telle situation familiale ? Comment trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle ? Comment protéger les êtres chers, aujourd'hui et demain ?

**Par essence, tous les clients tendent vers un seul but : la sécurité.** Pour cela, l'acte notarié et les conseils sur mesure qui l'entourent sont les parfaits instruments. L'acte constitue un solide point d'appui pour les clients. Les conventions figurent noir sur blanc et ont force juridique. Les notaires passent chaque année entre **800.000 et 900.000 actes**, évitant ainsi d'innombrables conflits entre les parties.

## « La collégialité est une des forces de notre profession. Cela conduit souvent à des amitiés sincères. »

*Stéphanie Guisset travaille pour le moment comme candidate-notaire à Mons. Après dix ans dans le notariat, elle est prête à s'associer avec Fabrice, son mari. Ils rêvent de reprendre une étude de taille humaine dans la région.*

A contre-courant d'une famille travaillant dans le milieu médical, elle opte pour des études de droit durant lesquelles elle rencontre son partenaire dans la vie et bientôt, elle l'espère, dans le métier de notaire.

« Plus littéraire que scientifique, j'ai décidé de me tourner vers le droit plutôt que vers la médecine. Comme je voulais gagner ma vie rapidement et être autonome, j'ai intégré le barreau durant une année. » Attirée par l'aspect consensuel du métier, elle choisit alors le notariat, trouve un emploi chez un notaire de la région du Centre et reprend des études.

« Je me suis rendu compte, à l'occasion de mon stage et grâce à mon excellent maître de stage, que le métier est très diversifié, explique-t-elle. Les journées ne se ressemblent jamais et les contacts avec les clients sont très importants. » Tout en cumulant un emploi et la licence en notariat suivie du stage légal et de la préparation du concours, Stéphanie et son mari n'ont pour autant pas mis leur vie de famille entre parenthèses. Parallèlement à cet investissement professionnel, ils découvrent en effet la joie d'être parents.



### N'était-ce pas un défi pour un jeune couple ?

« Nous avons eu notre petit garçon en 2008, pendant notre stage. Sa petite sœur est arrivée très rapidement après, en 2009, un mois avant le concours que nous souhaitions tous les deux présenter. Vu les circonstances, nous avons dû le repasser l'année suivante, mais, cette fois, c'était la bonne ! Nous nous sommes beaucoup soutenus. Nous avons révisé ensemble tout en nous occupant de nos enfants, mais cela en valait la peine. Mon mari et moi sommes très complémentaires et, face à une interrogation, nous échangeons nos points de vue et tombons toujours d'accord. »

### En couple dans la vie et un jour dans le notariat alors ?

« On s'est rencontrés à Namur pendant nos candidatures en droit et, depuis 2000, on ne s'est plus jamais quittés. Mon mari vient d'une famille d'ingénieurs. Il a d'abord travaillé dans la fiscalité avant de se lancer dans le notariat. Un des avantages de ce métier est qu'il laisse la possibilité de décider quand et comment on souhaite mener sa carrière. Dans une prochaine étape, notre rêve serait de travailler ensemble en qualité de notaires associés. Ce projet nous tient à cœur depuis toujours. Nous ignorons encore quand et où exactement, mais nous espérons pouvoir reprendre une étude dans notre région. »



Stéphanie  
33 ans  
candidate-  
notaire



Regardez la vidéo





« La vie des gens est un roman dont le notaire a l'honneur de pouvoir écrire certaines pages. »

Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



#### Quelle serait pour vous l'étude idéale ?

« Cela fait maintenant presque 10 ans que nous sommes dans le notariat, ce qui nous a permis d'acquérir une certaine expérience et de nous faire une idée précise du fonctionnement de notre future étude, que nous souhaitons à taille humaine, marquée par une certaine sobriété et tirant parti des atouts de la localité. Nous avons chacun nos domaines de prédilection et nous imaginons déjà bien notre répartition des tâches. Il est essentiel, surtout dans une petite étude, de pouvoir compter sur ses collaborateurs. Il faut privilégier la discussion, savoir déléguer et faire confiance. Il faut essayer d'être un manager et éviter d'être soit un cœur de pierre, soit un cœur d'artichaut. C'est tout un challenge ! »

#### Comment voyez-vous l'évolution du métier dans une société en perpétuel mouvement ?

« J'ai confiance en l'avenir. Face aux évolutions, le notaire peut compter sur les différentes institutions notariales qui proposent des services de qualité, tels que des formations, un site Internet performant, etc. Ce soutien est d'autant plus primordial pour un notaire récemment nommé qui devient chef d'entreprise du jour au lendemain.

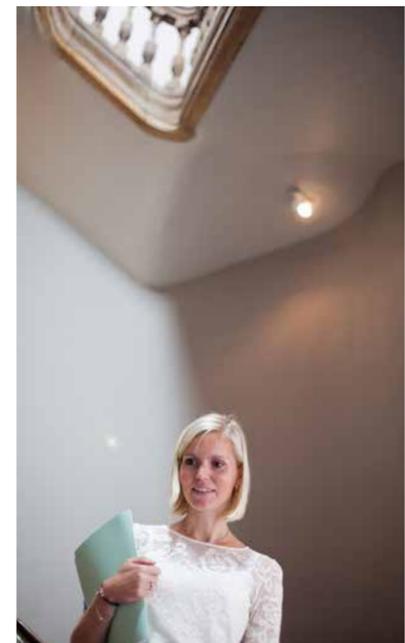
L'une des richesses de notre métier est la confraternité qui nous invite à l'entraide. Mon mari et moi nous sommes beaucoup investis dans la profession, principalement dans l'ALN, mais aussi dans la commission de stage du Hainaut. Tout cet investissement a créé des liens et certaines amitiés sincères. »

Dès qu'une opportunité se présentera à ce jeune couple de candidats-notaires, ils seront prêts à relever le défi. Nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance dans leur projet !



#### Le métier de notaire

« Un des avantages de ce métier est qu'il laisse la possibilité de décider quand et comment on souhaite mener sa carrière. »



1 « Nous avons de la chance. A l'étude, on a tous l'esprit soudé. Grâce à cette bonne entente, un conflit naissant est immédiatement étouffé. »

2 Stéphanie joue le rôle de conciliatrice, elle aime ce côté provincial. « Vous êtes proche de gens, vous les connaissez. Parfois, vous rencontrez vos clients dans des circonstances complètement différentes. J'apprécie cet aspect. »

3 « La combinaison travail/famille est un énorme défi. Mais avec une bonne organisation et une solide relation avec mon mari, on y arrive. »

# Le parcours

## L'importance du stage

Le notariat a très à cœur la formation des futurs notaires. Dans cette perspective, on ne saurait trop insister sur l'intérêt du stage notarial.

Après la formation universitaire, le stage est fondamental pour parachever les acquis pratiques, déontologiques et théoriques des futurs notaires. Seule l'immersion dans le quotidien d'une étude pourra leur donner le véritable savoir-faire nécessaire. Il est aussi essentiel que le stagiaire se forge une

connaissance de tous les aspects d'une étude : juridiques, mais aussi professionnels et organisationnels.

Si le stagiaire a pour mission la réussite de son stage, il en va également de même pour son maître de stage. De cette manière, ce dernier s'investit pour assurer l'avenir de la profession en partageant son expérience avec les futurs collaborateurs et en contribuant positivement à l'arrivée des nouveaux notaires.

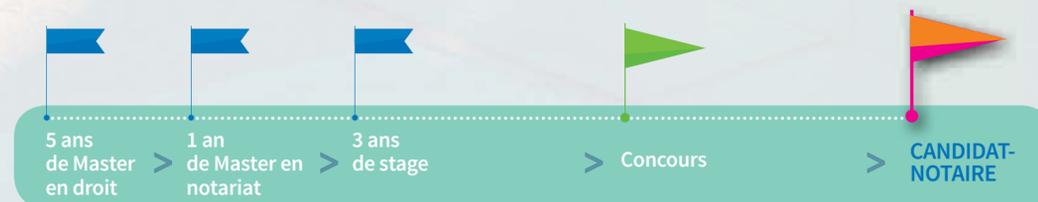
Une commission de stage été instaurée dans chaque chambre provinciale pour soutenir les stagiaires et leur maître de stage. Ils rencontrent sur le lieu de travail les délégués au stage, qui collectent l'ensemble des informations sur le déroulement du stage, en font rapport à la commission et constituent en somme l'intermédiaire entre les stagiaires et leur maître de stage.



## Comment devenir notaire ?

Un juriste qui souhaite devenir notaire doit, à l'issue des 5 années de Master en droit et d'une année de Master en notariat, accomplir au moins 3 ans de stage au sein d'une ou plusieurs étude(s) notariale(s). Au terme du stage, il pourra obtenir le titre de candidat-notaire en réussissant le concours organisé annuellement par les Commissions de nomination.

Les Commissions de nomination sont constituées pour moitié de notaires et pour moitié d'externes indépendants. Le classement en ordre utile est basé sur les résultats obtenus lors des épreuves écrites et orales du concours, ainsi que sur les avis écrits et motivés tant du procureur du Roi que du comité d'avis des notaires de la province où le candidat exerce ses activités. Un maximum de 90 participants les mieux classés et ayant réussi le concours (nombre maximal) seront nommés candidats-notaires par le Roi.



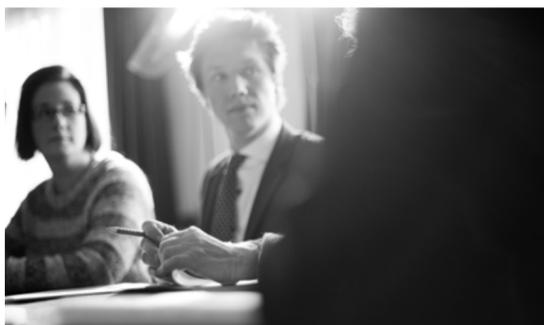
## « J'ai hâte de poursuivre ma carrière en tant que notaire, surtout depuis que j'ai réussi le concours. »

À Court-Saint-Etienne, nous rencontrons Benoît, un jeune candidat-notaire qui a rejoint la profession par hasard.

Diplôme de droit en poche, il se voyait plutôt faire carrière dans la fiscalité ou la consultance avant de déchanter, suite aux échos de certains amis actifs dans ces secteurs. Un coup de pouce du destin le conduit en 1999 dans une étude. Depuis lors, il n'a plus jamais quitté le notariat...

« Poussé par un ancien collègue devenu entre-temps notaire à Dinant (Baudouin Delcommune), j'ai décidé, après 6 ans, de reprendre les études et de passer ma licence en notariat (2005) tout en continuant à travailler, le tout combiné à une vie de famille avec deux petits enfants.

Ce fut une période difficile et épuisante, mais finalement payante : après beaucoup de travail et de persévérance, je réussissais le concours en 2013. »



### Quels sont vos projets aujourd'hui ?

« Cela fait maintenant un peu plus de 6 ans que je travaille avec Yves Somville ici à Court-Saint-Etienne et nous avons le projet de nous associer dès que cela sera possible. Nous allons agrandir et entièrement rénover l'étude, qui commence à dater et où l'on est trop à l'étroit.

Nos collaborateurs auront également leur mot à dire. Il me semble important qu'ils soient partie intégrante au processus d'évolution de leur environnement de travail. Pour tout mettre en musique, nous allons faire appel à un architecte d'intérieur. »

### Combiner vie professionnelle et vie privée, ça s'apprend ?

« Ça n'a pas été une promenade de santé. C'est d'ailleurs à cette période que je me suis séparé de la mère de mes enfants, dont j'ai maintenant la garde alternée. Mon ex-compagne et moi nous sommes organisés au mieux dans leur intérêt. Cela a été notre priorité dès le départ et nous sommes restés en très bons termes.

Aujourd'hui, mes enfants sont fiers de la réussite de leur papa et heureux de pouvoir passer désormais un peu plus de temps avec lui. Si ma charge de travail est toujours très élevée, j'ai décidé de me consacrer davantage à ma famille et à mes loisirs. Le fait de pouvoir travailler en association me permettra certainement plus d'espaces de liberté. »

Benoît  
43 ans  
candidat-  
notaire



Regardez la vidéo



2

« Le notariat est un métier passionnant mais de plus en plus exigeant. »

Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



#### Quelle place occupe le sport dans votre vie ?

« C'est vital pour mon équilibre mental et physique. Quand je joue au foot, je suis totalement ailleurs. De plus, c'est via l'équipe nationale de foot du notariat que j'ai rencontré Yves Somville. C'est grâce à lui que j'ai intégré l'équipe de foot des vétérans d'Ottignies. Au fil du temps, nous sommes devenus une vraie bande de copains et la troisième mi-temps se termine souvent aux petites heures. Je joue également dans le championnat ABSA à Tourinnes-Saint-Lambert.

À côté, je pratique aussi l'escalade au Blocry à Louvain-la-Neuve ainsi qu'en extérieur. Pour mon anniversaire, il y a deux ans, je suis parti à Chamonix faire l'ascension de l'aiguille du Midi avec des amis notaires. J'explore aussi le Brabant wallon en VTT. Une autre manière de se libérer l'esprit tout en apprenant à bien connaître sa région. »

#### Comment voyez-vous l'avenir de la profession ?

« Le notariat est un métier passionnant, mais de plus en plus exigeant en raison de la législation toujours plus complexe et changeante, de la régionalisation et de la mise en place des nouvelles obligations imposées au notariat suite aux réformes de l'Administration.

Avec les nouvelles technologies, le citoyen est également de mieux en mieux informé et plus exigeant. Notre seule connaissance juridique ne suffit plus. Les outils dont nous disposons grâce aux institutions notariales nous aident heureusement dans nos tâches. L'informatisation est primordiale dans notre profession. Depuis 10-15 ans, on a réussi à se moderniser, à s'inscrire dans notre époque et même à faire figure de pionniers. Il faut persévérer sur cette lancée et poursuivre nos efforts. Voilà le plus grand challenge dans les années à venir. »

L'avenir semble sourire à Benoît. Il est prêt à relever les défis qui se présentent à lui : mener de concert sa vie de père célibataire et de notaire.



3

#### Travail et loisirs

« Si ma charge de travail est toujours très élevée, j'ai décidé de me consacrer davantage à ma famille et à mes loisirs. Le fait de pouvoir travailler en association me permettra certainement plus d'espaces de liberté. »



1 Benoît envisageait de devenir un fiscaliste pure souche. « Mais je me suis vite rendu compte que je ne pourrais pas m'épanouir pleinement dans ce milieu. Après plusieurs années comme fiscaliste dans une étude notariale, j'ai réalisé que je voulais devenir notaire. »

2 Benoît ne veut pas nécessairement devenir notaire titulaire. « Je trouve que le système d'association est vraiment bien. Ça laisse à chacun des moments de répit, mais ça permet aussi de se compléter. »

3 « Le sport est essentiel pour mon équilibre mental et physique. En plus du football, je pratique aussi l'escalade en intérieur et extérieur. »

# Les points d'attention

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

## 01

### Communication externe Notaire.be : 4 millions de visite

Depuis des années déjà, [www.notaire.be](http://www.notaire.be) est le site de référence pour trouver des informations juridiques accessibles sur la cohabitation, le mariage, les séparations, l'achat, la location, les sociétés et d'autres matières pouvant vous amener chez votre notaire. L'année dernière, le nombre de visites a atteint les **4 millions (500.000 de plus qu'en 2013!)**. En comptabilisant ces chiffres avec ceux de son homologue néerlandophone [notaris.be](http://notaris.be), on dépasse les **9 millions de visite** !

Le site est mis à jour en permanence : notamment grâce à des news sur les changements législatifs, une rubrique de FAQ, des brochures, des postes vacants et des modules de calcul. Ces mises à jour sont annoncées dans une newsletter mensuelle et via **Facebook, Twitter, LinkedIn et le nouveau blog [www.enotariusfr.be](http://www.enotariusfr.be)**.

## 02

### NotaireTV

Plus de 170 vidéos sont disponibles sur la chaîne virtuelle NotaireTV, où elles rencontrent toujours plus de succès : près de **616.000 vues** depuis leur création et **une hausse de 15 % en 2014 comparé à 2013**. Des notaires y expliquent de manière simple et succincte une question sur un sujet spécifique. Elle reprend aussi des vidéos de témoignages de clients ainsi qu'une partie des émissions sponsorisées.



En 2014, l'équipe du notariat qui courait pour les 20 km de Bruxelles comptait 138 notaires, collaborateurs et sympathisants.



Journée « Je planifie ma succession »

# 2 000

Environ 2.000 personnes ont participé aux soirées d'information lors de la 3<sup>ème</sup> édition de la journée « Je planifie ma succession ».

## 03

### Baromètre des notaires

Chaque trimestre, la FRNB publie le « Baromètre des notaires ». Celui-ci sonde les activités dans des matières aussi diversifiées que la famille, les sociétés et l'immobilier. S'agissant des ventes de biens immobiliers, les notaires collectent les données électroniquement, au moment de la signature du compromis de vente, 3 à 4 mois avant la signature de l'acte. De ce fait, le notariat peut présenter la situation du marché immobilier en Belgique la plus récente possible. Chaque année, en février, les cellules locales de communication présentent à la presse une analyse de l'évolution du marché immobilier de leur province. Cette analyse, effectuée par les notaires locaux, est une des seules de ce type dans le paysage médiatique belge. Une étude accueillie, dès lors, avec enthousiasme par la presse locale.



## 05

### Journée « Je planifie ma succession »

En octobre 2014 s'est tenue la 3<sup>ème</sup> édition de la journée « Je planifie ma succession ». Des soirées d'information gratuites sur la planification successorale ont eu lieu dans toutes les maisons du notariat du pays. Elles ont rassemblé 2.000 personnes.

**130 000**  
heures  
de formation

## 06

### Formation permanente

En 2014, plus de **130.000 heures de formation** ont été dispensées lors d'environ 250 séances animées par des formateurs et orateurs. Ces formations s'adressaient aux notaires mais aussi à leurs collaborateurs, juristes ou non, et portaient sur des matières très variées : droit des libéralités, gestion des équipes, médiation, fiscalité et formation post-acte.

**4012 132**  
visites sur  
[www.notaire.be](http://www.notaire.be)

Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)

septembre

octobre

novembre

décembre



# 07

## ICT et simplification administrative

**Credoc** est la division ICT de la Fédération Royale du Notariat belge. Avec environ 90 collaborateurs issus de toutes les spécialités de l'IT et près de cinquante applicatifs de pointe dédiés à la profession, elle accompagne depuis plus de **10 ans** le notariat dans sa transition vers l'ère digitale.

### eDepot

**eDepot permet la constitution d'une société par voie électronique en 48 heures.** Depuis 2007 déjà, les notaires effectuent toutes les formalités post-actes de manière dématérialisée. Après la signature de l'acte, les données de la société en voie de constitution et la publication au Moniteur sont envoyées vers les le SPF Economie et le SPF Justice afin de recevoir, quelques minutes plus tard, le numéro d'entreprise qui permettra au futur gérant de démarrer son activité le jour-même.



Découvrez nos brochures disponibles sur [www.notaire.be](http://www.notaire.be)



Depuis 2001, les notaires et leurs collaborateurs disposent d'un extranet sécurisé avec plus de 50 applications.



Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)

# 08

## eNotariat

Depuis 2001, les notaires et leurs collaborateurs disposent d'un **extranet sécurisé regroupant plus de 50 applications.** Cela fait du notariat une profession pionnière en matière de dématérialisation et de simplification administrative. Cet extranet reçoit quotidiennement **4500 visiteurs uniques qui consultent ensemble 50.000 pages.**



# 09

## Europe

Le notariat est aussi au cœur de l'Europe avec 22 pays membres de l'Union européenne pratiquant cette activité. Au total, ce ne sont pas moins de **40.000 notaires et 160.000 collaborateurs.**

Grâce au Conseil International du Notariat belge, le notariat contribue juridiquement et politiquement aux dossiers européens pertinents pour la profession – et cela en étroite collaboration avec le « **Council of the Notariats of the European Union** », l'organe européen officiel agissant comme porte-parole et représentant de la profession auprès des institutions européennes. **En 2014, la Belgique a pris la présidence du notariat européen** au cours de laquelle ont été définies les grandes lignes de la politique notariale européenne pour les 5 prochaines années. Les notaires de l'Union européenne se sont engagés dans le Plan 2020 en vue du développement d'une politique judiciaire pour les citoyens et les entreprises qui tiennent compte des défis socio-économiques.

## « Avant d'être des associées, nous sommes d'abord des sœurs. »

*15 mois à peine séparent les sœurs Saskia et Priscilla originaires de Flandre occidentale. Depuis leurs études, elles ont suivi un parcours similaire avant de réaliser leur rêve en décembre 2013 : avoir leur propre étude notariale à Bruxelles.*

Saskia savait depuis sa deuxième candidature en droit que le notariat était fait pour elle. Si Priscilla avait un temps envisagé le métier d'avocat, le stage notarial l'a finalement fait changer d'avis.

Les 2 sœurs décident de venir à Bruxelles pour améliorer leur français. Elles travaillent un moment dans la même étude, mais se rendent vite compte qu'il est dans leur intérêt d'acquiescer le plus d'expérience possible. « Pas de parents notaires et donc personne sur qui nous appuyer pour les dossiers, l'organisation, le management, la gestion du personnel, etc. Nous savions dès le départ que tout devrait venir de nous. C'est pourquoi nous sommes délibérément allées dans des études différentes pour en apprendre davantage sur l'approche et l'organisa-

tion, de sorte à pouvoir ensuite l'appliquer dans notre propre étude », explique Saskia.

En 2011, Priscilla fait ses débuts dans l'étude du notaire Eric Neven. Une étape qui s'avèrera ensuite une belle opportunité, car Eric Neven cherchait un repreneur. L'étude se situe au sud de Bruxelles, est facile d'accès, à proximité d'un parc et dispose d'une clientèle internationale. Il n'en a pas fallu davantage aux sœurs pour savoir que c'est là qu'elles se lanceraient.

**Saskia & Priscilla**  
36 & 34 ans  
notaires depuis  
2014-13



### Ça ne doit pas toujours être facile de travailler avec sa sœur ?

Priscilla confirme : « Il y a des hauts et des bas. Nous avons la même vision du travail, nous sommes passionnées et fascinées par notre métier. Mais à côté de cela, nous avons chacune notre personnalité et notre vie en dehors. À nos yeux, il était extrêmement important de toujours être sur la même longueur d'onde. C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel à un coach dès le début. Comment nous envisageons les choses, comment nous nous conduisons l'une envers l'autre. Ça n'a pas été du gâteau ! »

« Avant tout, nous sommes des sœurs. Et rien au travail ne peut mettre cela en péril. Comme responsables d'une mini-entreprise, nous devons pouvoir prendre des décisions ensemble et agir de concert. C'est de cette façon que nous pourrions avancer », ajoute Saskia.

### Quels sont d'après vous les aspects plaisants de la profession ?

« Le rôle de confiance, répond Priscilla avec enthousiasme. En tant que notaire, on peut renforcer la confiance acquise en dispensant les bons conseils à ses clients. S'ils repartent chez eux en toute tranquillité, on est gagnant. »

Et Saskia de renchérir : « Nous apprécions également de pouvoir être présentes dans les moments les plus importants et les plus heureux de leur vie. Un troisième point qui est aussi en partie la raison pour laquelle nous souhaitons être notaires à Bruxelles, ce sont les contacts internationaux. Nous rencontrons des personnes du monde entier. Outre les clients, il y a aussi la collaboration avec des notaires étrangers. Cette dimension supplémentaire rend parfois le travail éprouvant, mais aussi extrêmement captivant. »



Regardez la vidéo



Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



« Pour avancer, nous devons tirer sur les mêmes ficelles. »



Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)

#### Et les aspects moins agréables ?

« Passer d'employée à manager d'une petite entreprise n'est pas évident, explique Saskia. Trouver sa place en tant que notaire dans différentes situations demande énormément de temps et d'énergie. On cherche encore notre voie. Les clients mettent pour ainsi dire leur vie entre vos mains. Il est normal que vous vous souciez de savoir si vous les avez placés sur le bon chemin. »

En plus du fait qu'il s'agisse d'un métier prenant, la responsabilité finale pèse également. « En tant que collaborateur, vous êtes garant de vos propres dossiers. En tant que notaire, vous interagissez avec de nombreuses personnes qui travaillent chacune à leur manière. Mais, en définitive, c'est le notaire qui doit signer. Il faut trouver le juste milieu. Vous ne pouvez pas imposer votre propre niveau aux autres. Si le travail a été effectué correctement et si les clients sont satisfaits, nous devons l'être également, explique Priscilla, mais cela demande toute une adaptation. »

#### Quel est votre point de vue sur la profession aujourd'hui ?

« Pour moi, le fait que nous ayons récemment suivi le cursus complet est une réelle plus-value, répond Priscilla. Nous avons nous-mêmes été collaboratrices pendant des années. Nous connaissons l'engagement et le travail nécessaires pour rendre des dossiers irréprochables au notaire. Nous savons qu'une "simple vente" n'est jamais vraiment simple. Il faut avoir tout fait soi-même une fois pour réaliser ce que cela implique. »  
« Votre étude tourne grâce à vos collaborateurs. En tant que notaire, vous faites de votre mieux pour tout effectuer correctement, mais si vos collaborateurs ne suivent pas, pourquoi être un bon notaire ? C'est pour cela que nous complimentons très souvent nos collaborateurs, poursuit Priscilla, nous les mettons au défi en permanence. Nous ne plaçons pas la barre trop haut, mais autrement. Les gens ont besoin d'un challenge dans leur profession et nous y veillons. »

« Nous nous remettons également beaucoup en question, ajoute Saskia. Sur quoi pouvons-nous travailler pour faire mieux encore à l'avenir ? Quelles facilités devons-nous prévoir pour optimiser le travail de nos collaborateurs ? C'est aussi là que réside l'avenir de notre profession : la remise en question et l'ouverture aux nouveautés. Comme eRegistration. Pourquoi se plaindre de devoir utiliser quelque chose de nouveau quand cela présente aussi des avantages ? »

**Saskia :** « Depuis que nous travaillons ensemble, on se voit moins qu'avant en dehors des heures de bureau. Mais on est quand même parties en voyage toutes les deux. Après une année chargée, avec la reprise laborieuse et l'association, nous l'avons vraiment mérité. Nous étions aux premières loges pour nous en rendre compte ! »

**Priscilla :** « Avec Eric Neven, j'ai appris à traiter les clients de manière solidaire. L'empathie mutuelle est la base de la confiance. Votre acte doit être irréprochable, mais, finalement, une bonne relation est encore plus importante. »

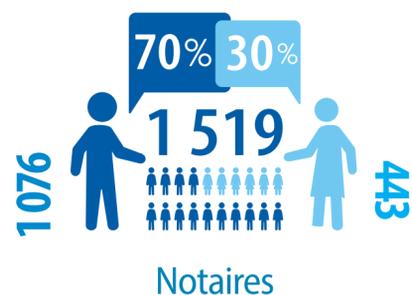


1 Au moindre doute, Saskia et Priscilla se consultent. « La plupart du temps, on ressent les choses de la même manière. Nous sommes très prudentes. Nous décortiquons chaque détail avant de continuer en toute bonne foi. »

2 Nous sommes 8 au total à l'étude, uniquement des femmes. « Il règne une excellente atmosphère. Il n'y a pas de frustrations ou de rancœurs cachées. On prend le temps de discuter toutes ensemble. »

3 Maintenant que leur rêve est devenu réalité, les sœurs comptent à nouveau consacrer du temps à une vie en dehors du travail. « Au début, on n'a pas d'autre choix que de se lancer à corps perdu, mais maintenant, il est temps de reprendre le fil de notre vie sociale et de nos hobbies. »

# Les chiffres

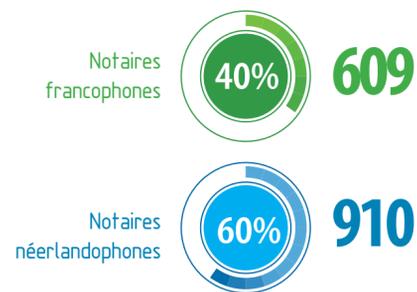


**Notaires**  
 Au 31 décembre 2014, il y avait en Belgique **1.519 notaires actifs** dans 1.164 études. Parmi ceux-ci, **910** (59,9%) étaient néerlandophones et **609** (40,1%), francophones.

On dénombrait **443 femmes** pour **1.076 hommes**. Le nombre de notaires féminines continue de grimper.

En 2014, 40 notaires féminines sont venues renforcer les rangs, portant ainsi leur nombre à **443** (29,2%, soit le double d'il y a 10 ans). Pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, le nombre de notaires masculins a chuté : 21 hommes de moins qu'en 2013. Cela porte leur nombre à **1.076** (70,8%).

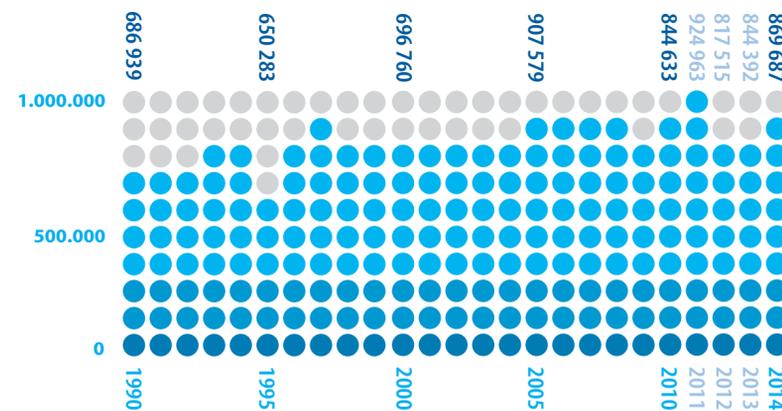
## Répartition linguistique



## Nombre moyen d'actes par province



## Nombre d'actes passés



Nombre d'études notariales  
**1 164**

« En 2014, 869.687 actes ont été passés devant notaire, soit une augmentation de 3% par rapport à 2013. »



### Augmentation de l'emploi

L'emploi a augmenté de **0,59%** par rapport à 2013. Le notariat (études + institutions notariales) emploie 7.129 collaborateurs, parmi lesquels 5.867 femmes et 1.262 hommes.

### Nombre de collaborateurs dans le notariat

# 7 129



Nombre moyen de collaborateurs  
**6**  
par étude

Nombre d'associations de notaires  
**317**



### Associations

Comme lors des années précédentes, les associations entre notaire(s) et candidat(s)-notaires(s) ont rencontré du succès. En 2014, on en comptait **317** (20 de plus qu'en 2013), dont 53 entre notaires titulaires et 264 entre notaires titulaires et candidat(s)-notaire(s).

## « C'est une victoire personnelle quand les gens parviennent à régler leurs différends. »

*Dans la région de Liège, à Grâce-Hollogne, nous rencontrons Alain, un notaire fraîchement nommé qui s'est associé à son père en janvier 2014.*

Enthousiaste et sportif dans l'âme (il avait déjà rejoint l'équipe des notaires aux 20 km de Bruxelles et il fait aussi partie d'une équipe de hockey), Alain aime les défis. Passionné par sa profession, il est aussi conscient du fait qu'il est à l'aube de sa carrière et qu'il continuera à apprendre tous les jours.

« Tant que l'on n'exerce pas le métier, il est impossible de savoir avec précision en quoi cela consiste. On a bien sûr son expérience de collaborateur, mais se retrouver de l'autre côté "du dossier" réserve encore quelques (bonnes) surprises », affirme-t-il. Il nous explique qu'il n'envisageait pas au départ de suivre les traces de son père, sans doute un peu par esprit de contradiction.

« Si j'ai étudié le notariat, c'était aussi parce que cela me permettait de prolonger mes études. On se retrouve face à un grand vide après avoir obtenu son diplôme de droit. Le stage facultaire m'a permis de poser un premier pied dans la vie active. En plus, c'est une excellente formation complémentaire générale. » Il avait aussi certaines attentes par rapport à la fonction qu'il a eu plaisir à retrouver, notamment le rôle social essentiel du notaire.



### Pour vous, le notariat, c'est aussi synonyme de proximité et de clarté ?

« Je le vois comme un notariat familial. Les gens franchissent facilement le seuil de l'étude. Le contexte de l'étude permet parfois d'avoir une relation plus approfondie avec la clientèle, plus locale que dans les grandes villes. Pour l'anecdote, ce n'est que récemment que nous nous sommes décidés à poser une sonnette. Avant, c'était "Entrez sans frapper". Le choix de m'installer ici a toutefois nécessité quelques concessions. Le notariat exige la neutralité. On évolue sans cesse dans la conciliation. Je considère cela comme une victoire personnelle lorsque les gens parviennent à dépasser leurs désaccords. Mon défi majeur consiste également à expliquer. Je tire une grande fierté de savoir que les gens comprennent précisément ce que je raconte. Il faut pouvoir se mettre au niveau de chacun sans jamais les prendre pour des idiots. »

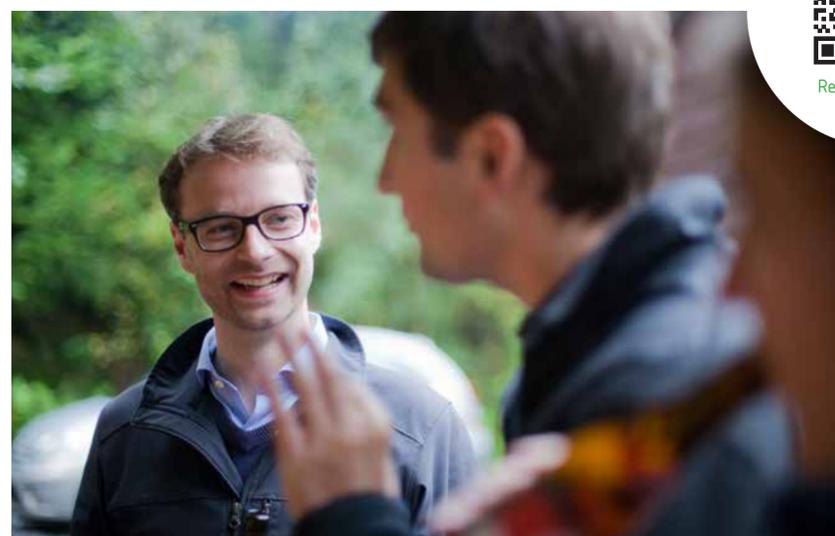
### Comment se déroule l'association avec votre père ?

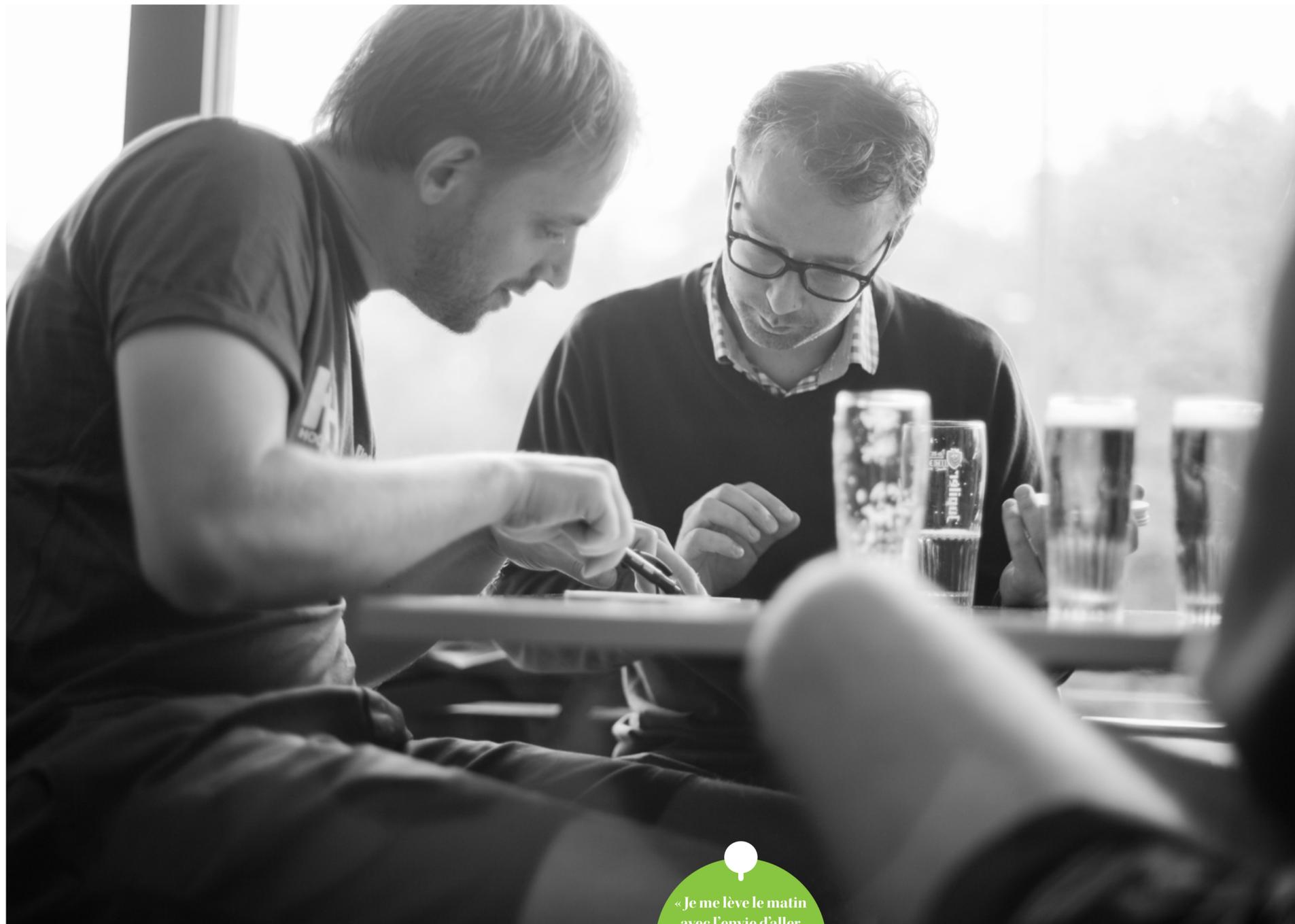
« Cela se passe très bien. Une association, c'est un peu comme un mariage. Il convient de bien s'accorder avant. C'est parfois difficile, mais cela se compense par de sacrés avantages, notamment en termes de transition. Je peux compter sur sa longue expérience, ainsi que sur celle de ses (nos) collaboratrices. Il m'arrive souvent de consulter l'un ou l'autre membre de mon équipe. J'estime qu'il est important de valoriser le travail et la pratique de chacun. En devenant notaire, on se retrouve à la tête d'une véritable mini-entreprise. L'aspect organisationnel tient une part importante dans la profession. »

Alain  
31 ans  
notaire depuis  
2014



Regardez la vidéo





« Je me lève le matin avec l'envie d'aller travailler parce que j'ai l'impression d'aider les gens. »

Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



#### Comment vos collaborateurs ont-ils accueilli votre nomination ?

À mon arrivée, j'ai souhaité réorganiser et moderniser l'étude, même si elle fonctionnait déjà très bien. Les collaboratrices ont accepté les changements, mais il nous a fallu les encadrer et nous rendre disponibles. Heureusement, j'entretiens de très bonnes relations avec l'équipe. Parmi celle-ci, deux collaboratrices sont dans l'étude respectivement depuis plus de 20 et 30 ans.

Elles sont la mémoire de l'étude et elles connaissent tout le monde. C'est très précieux dans son bon fonctionnement. Ma sœur nous a également rejoints en début d'année. Elle a fait ses études de notariat et semble prendre goût au métier. J'avoue que l'équipe fonctionne très bien. »

Rien à dire, Alain semble épanoui dans sa nouvelle carrière, ce qui ne l'empêche pas de continuer à profiter de son temps libre, histoire de maintenir un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie privée.



#### Temps libre et carrière

Alain semble avoir trouvé son bonheur dans sa nouvelle carrière, ce qui ne l'empêche pas de profiter de son temps libre.



- 1 Avec plusieurs amis, Alain a mis en place une équipe de hockey. « La seule chose qu'on a en commun, c'est qu'on se donne à 200% pour gagner. »
- 2 Quand il était plus jeune, Alain ne se destinait pas au notariat. « Les clients nous appellent parfois "Docteur". Assez drôle quand on sait que j'ai un jour envisagé d'être médecin. »
- 3 Alain fait souvent rire ses clients. « Je pense qu'ils m'écouteront mieux. C'est ma façon de faire passer le message. »

## « Des clients satisfaits après le traitement rapide d'un dossier. Voilà pourquoi j'aime le métier de notaire ! »

« Quand je dis aux gens que je veux devenir notaire, c'est toujours la même rengaine : "Je n'aurais jamais imaginé, toi qui es toujours tellement enjouée". »

**Le ton de l'interview est donné.**  
Pendant une heure, Fanny Flamen nous parle de son choix pour le notariat. Soixante joyeuses minutes remplies d'un rire communicatif.

### De vieux hommes érudits

« En secondaires, on me disait souvent que je savais bien expliquer les choses. Lorsque j'ai annoncé chez moi que j'allais étudier le droit, ils ont trouvé que c'était le choix idéal. Dans ma famille, il n'y a ni avocat ni notaire. Après mes études, mon ambition ne m'a pas permis de rejoindre le monde du travail, je voulais me spécialiser. Le droit des personnes et de la famille m'intéressait énormément et cela me dérangeait d'étudier le notariat en complément.

Au début, je ne me voyais pas devenir notaire. Les notaires, c'était de vieux

hommes érudits (rires). Oui, moi aussi, c'est l'idée que je m'en faisais ! Mais grâce à mon stage d'étude et ma formation, j'ai découvert qu'il s'agissait d'une profession tout à fait accessible et nullement rigide. Quand je regarde les notaires autour de moi lors des journées d'étude mensuelles, je vois souvent des personnes jeunes, spontanées et branchées. Ils ne correspondent pas du tout à l'image que la plupart des gens s'en font. »

### Y prendre goût

« Au cours de mon stage dans une étude notariale, j'ai vraiment pris goût au métier. Il s'agissait d'une étude familiale passionnée où tout se faisait de manière très instructive et agréable. Après mon master, mon compagnon et moi avons déménagé à Gand où j'ai travaillé pendant dix mois dans une autre étude. Grâce à un excellent encadrement, j'ai pu

me familiariser avec toutes les matières : successions, donations, sociétés, ventes, etc. Depuis août 2013, je travaille dans une étude à la côte.

C'est très positif car on me confie beaucoup de responsabilités. Je m'occupe surtout de ventes et de contrats en droit familial. Je fais tout, ou presque : créer les dossiers, effectuer les recherches, contacter les clients, rédiger les actes, prévoir les décomptes pour le client, résoudre les questions juridiques, etc. »

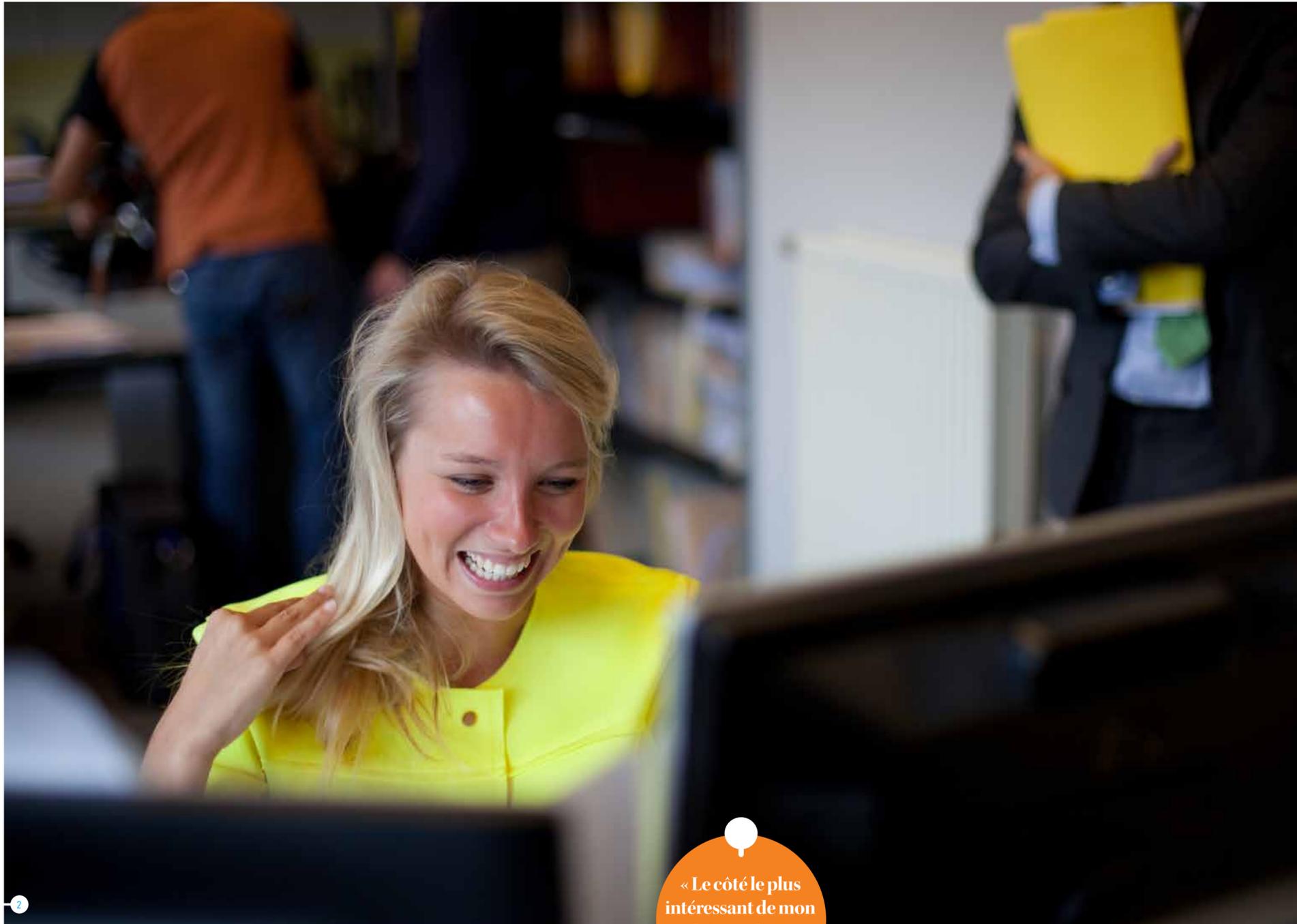


Fanny  
26 ans  
juriste  
notariale



Regardez la vidéo





« Le côté le plus intéressant de mon job ? La relation avec les clients. »



Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)

#### L'image

Lorsque je demande à Fanny quels sont les aspects de la profession qu'elle aime le moins, elle est sûre d'elle : « L'image que les gens ont du notariat. Ils pensent que c'est un métier ennuyeux, que du matin au soir, nous rédigeons des actes, nous contactons des services, nous sommes assis derrière un ordinateur, etc. Bien sûr, ça fait partie du job. Je dois aussi convaincre certains amis que le notariat, ce n'est pas si terrible (rires). Les gens tombent souvent des nues quand ils apprennent que je veux devenir notaire. Ils me disent : "Je n'aurais jamais imaginé, toi qui es toujours tellement enjouée". Selon la situation, je suis évidemment enjouée.

Mon objectif est que chaque client signe l'acte en toute tranquillité, qu'il sache ce qu'il signe et que son dossier soit traité avec la précision de rigueur. »

#### Ce métier doit vous convenir

« Je présenterai le concours en mars 2016. C'est en tout cas ce qui est prévu (rires). Si j'ai peur ? Pas directement. Avec une bonne formation, on doit y parvenir. Et si on continue d'échouer après plusieurs tentatives, c'est qu'on n'est pas fait pour ce métier.

Si je réussis le concours, je souhaiterais d'abord m'associer. Dans le meilleur des cas, je réussirai avant mes trente ans. Reprendre une étude tout seul, ça ne me semble tout de même pas évident... Ça demande une bonne dose d'audace. Je préfère d'abord travailler quelques années en association pour gagner en expérience et en confiance en moi, mais aussi pour me faire connaître dans la région et chez les clients. A terme, je pourrai alors reprendre une étude seule. Le fait que la jeune et la vieille génération collaborent au sein d'associations a beaucoup d'avantages, pour l'une comme pour l'autre. »

#### Jeune et féminine

« Les notaires à l'ancienne existent, évidemment. Mais il y en a tant d'autres : des notaires accessibles qui ont toujours un mot pour rire. Le notariat rajeunit et se féminise beaucoup. La hiérarchie dans la relation client/notaire s'assouplit. Je le constate surtout lors de rendez-vous et de journées d'études. »



1 Depuis août 2013, Fanny est en stage à Coxysde chez les notaires associés Peter De Baets et Liselotte De Kock.

2 Chaque journée de travail est différente. Fanny participe souvent à rendez-vous, reçoit des clients et prend part à des journées d'études pour se tenir à jour.

3 Avec ses amies, Fanny se défoule lors du tournoi de football annuel de Hoppechoppers.

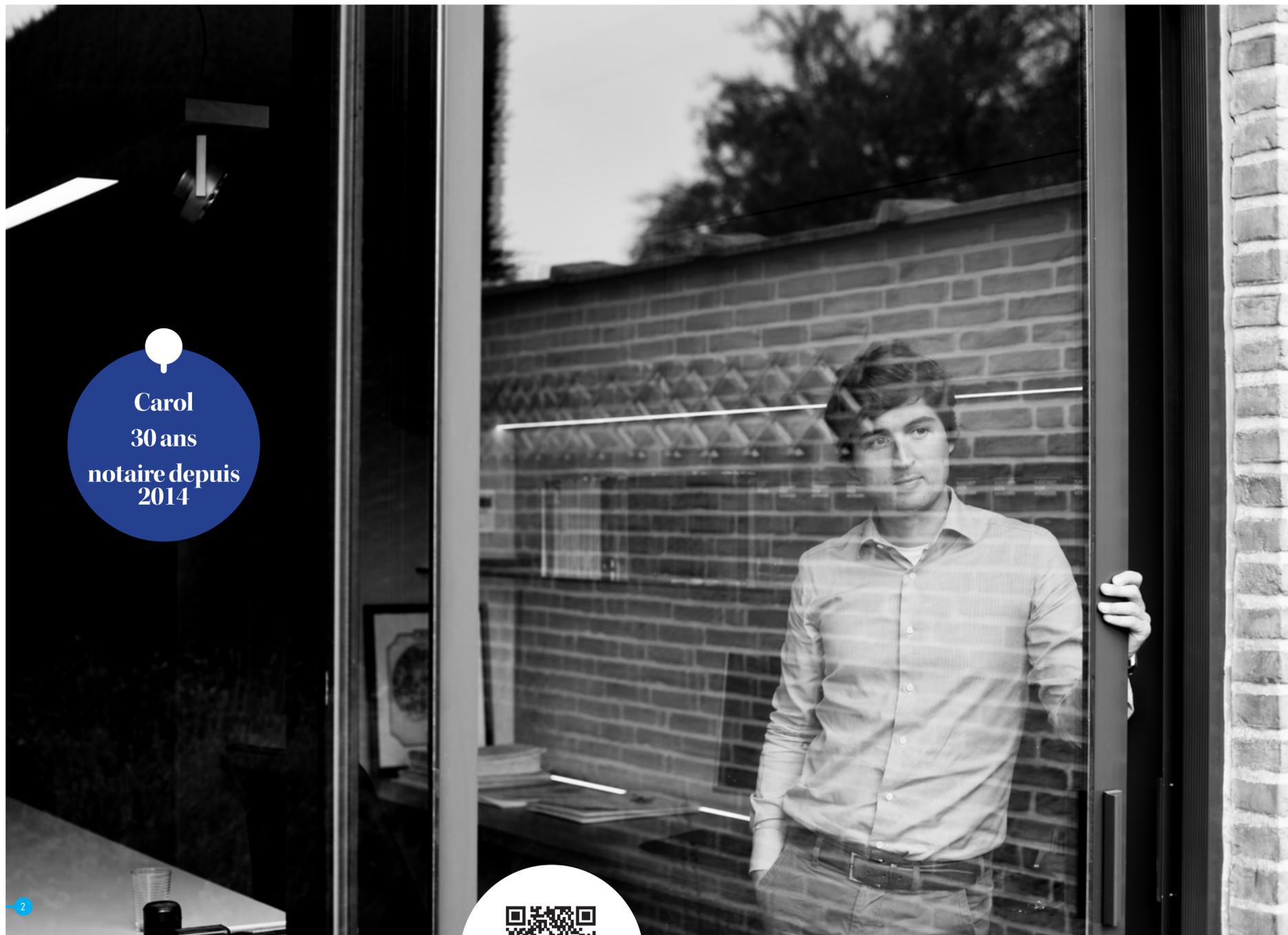
# « On doit souvent prendre le temps de tout remettre en question. »

*Un parcours sans faute et c'est comme s'il ne s'en rendait lui-même pas compte.*

En toute modestie, Carol nous raconte son histoire. Diplôme décroché sans peine, concours notarial du premier coup, notaire depuis décembre 2013 et associé à son père Patrice depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ses maîtres-mots : discipline et détermination. Et dire qu'il vient juste de commencer...

« Quand j'étais petit, j'étais tous les soirs captivé par les histoires enthousiastes de mon père. Il racontait sa journée avec une telle passion. Mais c'est seulement lorsque j'ai dû faire un exposé sur son métier à l'école primaire et que je lui ai demandé "Papa, qu'est-ce que tu fais, en fait ?", que je me suis rendu compte pour la première fois de ce qu'impliquait sa profession. Après les secondaires, j'ai

quelque peu hésité à devenir ingénieur. Les mathématiques étaient ma branche de prédilection et mon grand-père, avec qui j'entretenais une étroite relation, était également ingénieur. Pourtant, j'ai opté pour le droit, mais sans être pleinement convaincu de devenir notaire. La passion et le choix délibéré pour la profession sont venus plus tard, en dernière année de notariat, mais aussi grâce au stage. »



Carol  
30 ans  
notaire depuis  
2014



Regardez la vidéo

### Un parcours sans faute

« Après un stage dans une étude, je devais choisir : commencer mon stage effectif ailleurs ou dans l'étude de mon père, qui avait justement besoin d'un juriste à ce moment-là. Du coup, j'ai décidé de me lancer ici. Pendant ces trois années de stage, je me suis familiarisé avec toutes les facettes possibles d'une étude notariale. C'est-à-dire non seulement en matière de dossiers, mais surtout en ce qui concerne le management d'une étude : la comptabilité et les finances, la gestion du personnel, la gestion journalière, etc. »

### Cela vous plaît, le management d'une étude ?

« Oui, bien sûr. Je m'en occupe au moins aussi volontiers que de l'aspect juridique. Veiller à ce que notre étude soit saine au niveau financier à la fin de l'année. Sentir ce qui peut être amélioré. Tout remettre en question. J'essaie quand même d'y consacrer quelques heures chaque semaine. »

### Comment a réagi le personnel lorsque vous êtes devenu notaire ?

« Cela s'est fait très naturellement. En même temps, tout le monde s'y attendait. Je viens à l'étude depuis toujours. Comme il y a peu de rotation du personnel, la plupart des collaborateurs me connaissent depuis que je suis tout petit. Au début, ils trouvaient cela plutôt amusant. "Doit-on vous appeler notaire maintenant ?", ont-ils demandé après que j'ai réussi le concours (rires). »



Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



« Être notaire demande énormément de temps. Mais si vous êtes motivé, ça en vaut vraiment la peine. »

Plus d'infos sur [enotariusfr.be](http://enotariusfr.be)



À présent, ils sont déjà un peu plus habitués à me voir aussi comme un notaire, mais quand ils parlent de "notre patron", c'est toujours de mon père qu'il s'agit (rires). »

#### Comment les gens réagissent-ils quand vous dites que vous êtes notaire ?

« Mes amis me taquinaient avec ça. Ils se moquent des clichés sur les notaires. Mais je ne m'y oppose pas. Au contraire, je rajoute encore une couche (rires). Je peux l'accepter de leur part. L'image du vieux notaire couvert de poussière commence à s'essouffler. »

Quand je regarde mes amis dans le notariat, je ne vois que des jeunes qui ont la volonté de changer un tas de choses. Ce sont plus des managers qui réfléchissent à comment améliorer l'organisation et l'efficacité de leur étude, à la relation

avec leur personnel. Ils sont au courant des dernières nouveautés dans le domaine de l'IT. Ce sont des gens qui ont également une vie et des passions en dehors du notariat. »

#### Quels sont d'après vous les aspects plaisants de la profession ?

« Ce qui me plaît le plus, c'est la résolution des problèmes. Je trouve que c'est intéressant dans tous les aspects de la vie. Je n'ai pas encore rencontré beaucoup de problèmes insolubles. »

Cela me rendrait très malheureux. Le plus beau compliment que des clients puissent me faire après un entretien, c'est : "Merci, vous nous avez vraiment aidés. Enfin quelqu'un qui s'exprime dans un langage simple ! Maintenant, c'est clair !". »



#### Nouvelle génération

« Grâce aux associations, l'écart entre les générations s'estompe peu à peu. Les jeunes notaires motivent leurs associés plus âgés et ces derniers partagent leur expérience. D'ici 10 ans, il y aura un rajeunissement complet. »

#### Relâcher la soupape

« Je libère du temps pour mon entraînement de hockey hebdomadaire. C'est une soupape indispensable. Il faut que la pression accumulée toute la semaine ressorte. En dehors de la saison de hockey, je fais pas mal de vélo de course et de VTT. Et j'envisage de retourner courir. Il me faut toujours un challenge, professionnel et sportif. »



1 Petit-déjeuner avec sa compagnie, juriste elle aussi. « J'apprécie son point de vue d'économie d'entreprise dans les problèmes juridiques. »

2 Carol se remet sans cesse en question. « Il ne faut jamais penser qu'on a la science infuse et parfois admettre qu'on ne peut pas aider un client. »

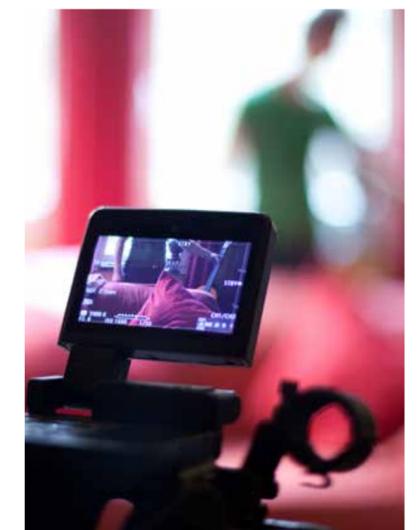
3 Carol et son père Fabrice Bohyn qui lui fait confiance à 200%. Ils traitent toujours ensemble les questions juridiques épineuses.

4 Carol prend régulièrement du temps pour faire du sport et voir ses amis. « Un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle est indispensable, sinon on ne tient pas une carrière entière. »

# The making of ...



**The making of...**  
Pour ce rapport annuel, nous avons sillonné tout le pays pour aller à la rencontre de la nouvelle génération. Nous avons bravé vents et marées pour raconter leurs histoires en images. Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué!





www.notaire.be

### FÉDÉRATION ROYALE DU NOTARIAT BELGE ASBL

30-34 Rue de la Montagne, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/505.08.11 - E-mail : fednot@fednot.be

Président : Lorette Rousseau

Communication et relations avec le notariat  
Bart Azare - Tél. : 02/505.08.14  
Email : azare@fednot.be

Conseil francophone  
Tél. : 02/505.08.94  
E-mail : nyssen@fednot.be

Chambre nationale des notaires  
Thierry Van Sinay, président  
30-34 Rue de la Montagne, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/506.46.30 - E-mail : deleye@cnknot.be

### COLOPHON

**Concept :** Bart Azare - Eric Sohl  
**Textes :** Bart Azare - Bo Bogaert -  
Valérie Nouille - Isabelle Van Lint  
**Design :** Eric Sohl  
**Photos :** Bart Azare (p.14 : Charles Six)  
**Vidéos :** Creative Genes  
**Remerciements :** tous les collaborateurs  
des institutions notariales

### Le notaire dans les médias sociaux\*

2 400 followers  
[www.notaire.be/facebook](http://www.notaire.be/facebook)

845 followers  
[www.notaire.be/twitter](http://www.notaire.be/twitter)

564 followers  
[www.notaire.be/linkedin](http://www.notaire.be/linkedin)

615 901 views  
[www.notaire.be/youtube](http://www.notaire.be/youtube)

4 012 132 visites  
[www.notaire.be](http://www.notaire.be)

\* au 01.04.2015

